

INFORMATIONS

Baptêmes

Ilona Bellier, Sacha et Marius Vitré, Timothée Manceau - 27 avril - Vern d'Anjou

Funérailles

Marie-Joseph Garçon - 19 avril - Vern d'Anjou

Messes

✘ Dimanche 21 avril

11h Le Lion d'Angers

Robert Blanchard et famille Blanchard-Colineau, famille Balemboy-Galiard, Georges Gaudin Patrice et Maïté, défunts de la paroisse, Marie-Paule Lalire, Marie-Thérèse Boué (messe du souvenir)

✘ Mercredi 24 avril

15h15 EHPAD Le Lion d'Angers

✘ Jeudi 25 avril

9h30 La Milandrie au Louroux-Béconnais

Messe pour les vocations

✘ Dimanche 28 avril

11h Le Lion d'Angers

- Chapelets -

- LUNDI : La Jaille-Yvon **19h**
- MERCREDI : Vern d'Anjou 9h30
- 1^{er} MERCREDI du mois : Champteussé 17h
- VENDREDI : Le Lion d'Angers 10h
- VENDREDI : Chenillé-Changé 19h

- Adoration du St-Sacrement -

- VENDREDI 11h-11h30
après la messe de 10h30 - Lion d'Angers
- 1^{er} VENDREDI du mois 21h-22h - Vern

- Vêpres -

1^{er} JEUDI du mois : Thorigné d'Anjou 18h30

- Confessions au Lion d'Angers -

- MERCREDI 18h avant la messe de 18h30
- VENDREDI 11h-11h30 après la messe de 10h30

Accueil



Du mardi au samedi : 10h-12h
Presbytère 16, rue Anselme Bouvet au LION D'ANGERS 49220
02.41.95.31.02

➤ smartinenlonguenee.diocese49.org

Secrétariat paroissial
saintmartinenlonguenee.info@gmail.com

Secrétariat du Curé
vartarit@diocese49.org



Semaine du 21 au 28 avril 2024

*« Marie, Reine de la paix,
gardez l'unité de notre paroisse,
au cœur de l'Église du Christ »**



« **Évêques de France**, rassemblés à Lourdes, lieu de prière et de solidarité avec les personnes les plus fragiles, nous exprimons notre grande inquiétude et nos profondes réserves à l'égard du projet de loi annoncé sur la fin de vie.

Nous proclamons sans nous lasser que toute vie humaine mérite d'être inconditionnellement respectée et accompagnée avec une authentique fraternité. Avec beaucoup de nos concitoyens, chrétiens ou non, croyants ou pas, avec un très grand nombre de soignants, dont nous voulons saluer l'engagement, la compétence et la générosité, nous réaffirmons notre attachement à la voie française du refus de la mort provoquée et de priorité donnée aux soins palliatifs. **C'est un impératif d'humanité et de fraternité que de soulager la souffrance et d'offrir à chacun la fin de vie la mieux accompagnée plutôt que de l'interrompre par un geste létal.** Notre idéal démocratique, si fragile et si nécessaire, repose sur l'interdit fondateur de donner la mort.

Nous voulons exprimer notre grande proximité à l'égard des personnes en souffrance et nous saluons l'engagement de celles et ceux qui prennent soin d'elles. Nous voulons être à leur écoute et à leurs côtés, soutenant la fidélité des aidants et des proches. Nous sommes impressionnés par les progrès des soins palliatifs. Le Conseil consultatif national d'éthique a fait de leur généralisation la condition éthique préalable à toute évolution législative. Nous sommes convaincus qu'ils peuvent et doivent se développer encore, quantitativement à travers tout notre pays et qualitativement en continuant de répondre de mieux en mieux aux douleurs encore réfractaires. Nous saluons la recherche qui, par solidarité, ne cesse de trouver les meilleurs soins à apporter contre la douleur. Tout cela a un coût qu'une société démocratique comme la nôtre s'honorera d'assumer.

La demande de suicide assisté ou d'euthanasie est souvent l'expression d'un sentiment de solitude.

Nous engageons tous les catholiques à s'impliquer davantage auprès des personnes en situation de handicap, âgées ou en fin de vie : la demande de suicide assisté ou d'euthanasie est souvent l'expression d'un sentiment de solitude et d'abandon auquel nous ne pouvons ni ne devons nous résoudre. [...] »

Les évêques de France, réunis à Lourdes en Assemblée plénière, le 19 mars 2024

Cf. l'ensemble du communiqué et du dossier : cef.fr

* Dernière phrase du texte de la consécration de la paroisse à la sainte Vierge

AGENDA

- ✘ Du samedi 20 avril au 2 mai, l'abbé Artarit sera en vacances aux USA pour célébrer les 15 ans de mariage d'amis.
- ✘ Jeudi 25 avril - la Milandrie au Louroux-Béconnais - 9h30 - messe pour les vocations
- ✘ **Dimanche 28 avril** - « dimanche ensemble » à la maison paroissiale du Lion après la messe

PÔLE D'ANIMATION MISSIONNAIRE

Pour les mois à venir, je vous invite à prier tout particulièrement pour :

- ◆ Dominique Couvrant, diacre permanent au service de la paroisse St-René (Segré), qui est indisponible pour les célébrations liturgiques suite à une intervention chirurgicale effectuée le vendredi saint dernier.
- ◆ L'abbé Michel Cottineau, prêtre au service de la paroisse St-Martin (Le Lion) et qui sera indisponible sans doute plusieurs mois à la suite d'une opération chirurgicale qui sera effectuée dans quelques jours.

L'absence de ces deux ministres ordonnés dans notre Pôle Missionnaire m'oblige à de nombreuses modifications d'agenda pour les célébrations à venir. Merci d'être attentifs aux bulletins et indulgents envers la possible nouvelle organisation.

✘ Abbé Artarit, votre curé



MERCI DE VOUS INSCRIRE

pour adorer Jésus au Saint Sacrement de l'autel
au cours de la retraite de profession de foi du Pôle Missionnaire

Vendredi 3 mai de 14h à 20h
chapelle de Notre-Dame d'Orveau

Venez nombreux !

✉ Pour vous inscrire : aimeecochin@gmail.com

PAROISSE



DIMANCHE 28 AVRIL

RENCONTRE avec la Jeunesse Missionnaire

La jeunesse missionnaire est un groupe de jeunes du diocèse entre 18 et 26 ans, créé après les JMJ de Lisbonne.

Nous organisons des actions diverses et variées, auprès des enfants, adolescents, personnes en situation de précarité, afin d'être les missionnaires du Christ.

- nous vendrons **des gâteaux** après la messe de 11h au Lion afin de financer nos prochaines actions

DIMANCHE ENSEMBLE

Après la messe de 11h à l'église du Lion d'Angers,
retrouvons-nous pour partager un repas et un après-midi convivial
au presbytère



La jeunesse missionnaire témoignera de la vie de leur groupe et de leurs projets

DIOCÈSE

L'ASSOCIATION DIOCÉSAIN D'ANGERS RECRUTE UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Gestion économique et humaine de l'Église d'Anjou et prise en charge des besoins liés à l'exercice du culte.

◆ MISSIONS PRINCIPALES

- **Fonctions comptables** : être garant de la comptabilité générale et analytique de l'Association Diocésaine, en assurant la consolidation des comptes et la certification par le commissaire aux comptes (consolider à l'intérieur de la même structure comptable un siège et des succursales), analyser et présenter les comptes diocésain, assurer un contrôle de gestion et une dynamique budgétaire, accompagner et superviser les travaux comptables en paroisses...

- **Fonctions financières** : suivre la trésorerie courante, les comptes de dépôts et du portefeuille, être l'interlocuteur des banques

- **Fonctions administratives** : garantir les exigences légales et réglementaires en matière de fiscalité, paiement et d'administration du personnel, garantir la rédaction et bonne application des procédures de comptabilité et de gestion, assurer la surveillance des organismes et associations connexes à l'Association Diocésaine (SCI / Notre-Dame Angevine / Behuard / Henri Mazerat / Fonds de dotation, etc...)

CONTACTER : rh@diocese49.org